

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2221 DANS CE NUMÉRO -

Edition du 08 octobre 2018

Incitations douces (Yvette Jaggi)

L'économie comportementale se fait une place dans les politiques publiques

Drogues: l'action publique confrontée à la réalité (Jean-Daniel Delley) Donald Trump et Ruth Dreifuss personnifient deux conceptions de la politique

Forces aériennes: l'arbre qui cache la forêt (Adrien Fontanellaz) Les avions de combat ne sont qu'un élément d'un système complexe

Recettes publicitaires et démocratie: ce qu'en dit la Comco (Ada Amsellem) Quand le droit de la concurrence ignore le droit à la diversité et à la qualité de l'information

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Incitations douces

L'économie comportementale se fait une place dans les politiques publiques

Yvette Jaggi - 07 octobre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33789

L'économie comportementale mérite la notoriété récemment acquise. Il y a tout juste un an, elle a valu le Prix Nobel à son «pape», Richard Thaler. Et ce mois d'octobre, elle occupe plus de la moitié du mensuel La Vie économique, édité par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), sous le titre de la tête au cœur.

Cette discipline venue de la sociologie de la consommation s'est développée au cours des trente dernières années en réaction au modèle traditionnel de «l'homo œconomicus». De fait, l'économie comportementale a profondément renouvelé l'analyse des décisions prises par les agents économiques privés et publics, dans leurs différents rôles sur les marchés de biens et de services: consommateurs, vendeurs, employeurs, investisseurs, opérateurs financiers.

Elle représente «une nouvelle approche des comportements individuels et des phénomènes sociaux». Cette approche, qui privilégie dans toute la mesure du possible l'expérimentation aussi bien en laboratoire que sur le terrain, tend à renforcer le statut scientifique de l'économie qui lui est souvent dénié – notamment par Alfred Nobel qui n'avait pas prévu de prix pour cette discipline. Raison pour laquelle l'Académie Nobel a préféré

charger la Banque de Suède de financer son prix de l'économie «à la mémoire» du célèbre inventeur et industriel.

L'homo œconomicus augmenté

Réalistes, les économistes comportementaux ne rejettent pas le modèle traditionnel de l'acteur rationnel, soucieux de son propre intérêt et de la maximisation de son profit personnel. Plus fins, ils pensent que, dans la réalité, cette motivation fondamentale se trouve nuancée et complétée par d'autres raisons d'agir tout aussi pertinentes, d'ordre éthique et environnemental par exemple, tant chez les particuliers que dans les entreprises.

Cet apport de taille à l'analyse des processus de la décision économique ouvre la voie à des mesures ciblées du type incitations douces (en anglais nudges). Même les spécialistes de la publicité et du marketing, les premiers historiquement à exploiter les comportements des consommateurs, ont appris à nuancer leur argumentaire et à raffiner leurs méthodes promotionnelles.

Plus largement, l'économie comportementale connaît de nombreux domaines d'application, couvrant non seulement la distribution des produits de grande consommation mais aussi les marchés de l'énergie et des transports, sans oublier le difficile et très important secteur de la santé, où la rationalité comme l'altruisme trouvent difficilement leur place.

Scepticisme helvétique

La Suisse est un pays riche qui s'offre des précautions et finance des mesures inimaginables à l'étranger, du type vacances offertes par les CFF à 80 vipères pour la durée des travaux sur la voie traversant leur biotope ancestral. A ce taux, notre pays pourrait se payer quelques mesures d'incitation. Mais on sent percer un certain scepticisme. «En politique économique, l'économie comportementale n'a pas *réponse à tout*» rappelle Eric Scheidegger, directeur suppléant du Seco. Et de contester les *nudges*: elles suscitent les critiques, notamment de ceux qui craignent leur mutation en obligations légales ou les prennent pour d'insidieuses manipulations des individus sous prétexte de les convaincre de bien faire.

Et puis, de toute façon, la Suisse a déjà «une tradition avérée des coups de pouce étatiques», des campagnes de sensibilisation aux sites conviviaux en passant par les mises en garde visuelles sur les paquets de cigarettes, sans oublier les multiples incitations financières positives (subventions) ou dissuasives (taxes).

La liste des restrictions mentales et pratiques s'allonge au vu des expériences faites. Ainsi, malgré le succès relatif de mesures ciblées concernant le comportement à l'égard de l'environnement personnel, «l'efficacité des stimulations en matière d'alimentation saine peut s'avérer limitée». L'on doit aussi s'interroger sur la possibilité de transposer des réussites par-dessus les frontières nationales, compte tenu des différences culturelles et institutionnelles.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner du fait que l'économie comportementale n'ait «pas creusé de profonds sillons dans la politique réglementaire», sauf dans le domaine du développement durable. Ce qui heureusement n'exclut pas des interventions au cas par cas, soumises à des conditions très strictes et couronnées par l'exigence d'une évaluation rigoureuse.

Plus réceptifs, nombre de pays anglophones, du Royaume-Uni à l'Australie en passant par Singapour, utilisent les connaissances comportementales (en anglais BI pour *Behavioural Insights*) comme un outil pour les politiques publiques. Au total, selon les études de l'OCDE, très attentive en la matière, plus de 150 Etats recourent aux incitations douces pour influencer les comportements des consommateurs, individuels et collectifs. Et quelque 200 institutions publiques – dont à peine deux suisses, les Offices fédéraux de l'énergie et de l'environnement – font appel aux BI pour formuler leurs politiques.

Même si la Suisse ne brille pas par le nombre de ses institutions publiques attentives aux enseignements de l'économie comportementale, elle comprend plusieurs organismes qui s'en préoccupent sans y mêler a priori les réticences de l'administration. A commencer par la Fondation Dialogue Risque, qui a notamment enquêté sur l'acceptabilité sociale et l'efficacité de différents systèmes d'incitations utilisés en Suisse en matière d'environnement et de gestion durable. Par ailleurs, cette fondation attire à juste titre l'attention sur les risques d'utilisation à des fins commerciales des big data récoltées dans le cadre des vastes études expérimentales telles que pratiquées par l'économie comportementale.

Il y a aussi la société de conseil Fehr Advice, dont le fondateur donne la préférence aux mesures volontairement consenties par des particuliers et des entreprises dans une perspective de développement durable. En résumé: «Nous ne réglementons pas trop, nous réglementons mal.»

Reste qu'une évolution se manifeste pour une économie plus transversale, plus humaine aussi - et pour tout dire plus réaliste. On peut mesurer le chemin parcouru en relisant La Vie économique d'il v a trois ans. Sous le titre L'homo œconomicus, principe intangible de l'économie, Ulrich Thielemann, directeur de la *Denkfabrik* berlinoise pour l'éthique économique, déplorait le fait que personne ne semblait conscient de «l'urgence de la pluralité paradigmatique». Aujourd'hui, l'économie comportementale a voix au chapitre et se fraie un chemin dans les politiques publiques.

Ikonomix

S'il fallait primer l'une des informations disponibles en Suisse sur l'économie comportementale, nous opterions sans hésiter pour un dossier datant de 2016, disponible sur le site de vulgarisation Ikonomix, hébergé par la Banque nationale. Soustitré Economie et psychologie, ce dossier traite, sur un ton d'une agréable légèreté, une quinzaine de sujets sérieux, des nudges à l'équation du bonheur en passant par le Röstigraben, info ou intox?

Drogues: l'action publique confrontée à la réalité

Donald Trump et Ruth Dreifuss personnifient deux conceptions de la politique

Jean-Daniel Delley - 04 octobre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33777

Les manières d'aborder le problème des drogues devraient impérativement figurer au programme des études de science politique. Car elles traduisent au mieux les options qui s'offrent aux pouvoirs publics: déni de réalité et gesticulation d'une part, connaissance du terrain, expérimentation et recherche d'efficacité d'autre part.

Le 24 septembre dernier, la présentation simultanée de ces deux options a parfaitement illustré l'importance accordée à l'analyse des faits et le souci des effets potentiels de l'action publique.

Au siège des Nations Unies à New York et devant les représentants de 31 pays, le président Trump a appelé à une guerre totale contre la droque, sa production, son commerce et sa consommation. Citant le nouveau président colombien élu sur un programme de lutte antidroque, il l'a assuré de son soutien à l'éradication de la culture de la coca. Une déclaration d'intention préparée par Washington et signée par 130 pays réaffirme la nécessité d'appliquer fermement les conventions internationales en la matière, basées, rappelons-le, en priorité sur la répression. A noter que la Suisse ne s'est pas associée à cet appel, jugé trop peu soucieux de la santé

publique et du bien-être des individus.

Le même jour à Mexico, Ruth Dreifuss présentait le rapport annuel de la Commission mondiale sur la politique en matière de drogue, une organisation non gouvernementale qu'elle préside. Intitulé Régulation. Pour un contrôle responsable des drogues, il n'est que le plus récent d'une série de sept précédents rapports publiés depuis 2011. Cette Commission, réunissant des personnalités des cinq continents, laboure donc depuis huit ans le terrain de la droque et de ses effets dévastateurs. Sur la base des faits observés, elle ne peut que constater l'échec du système international de contrôle des drogues et de sa mise en œuvre par les Etats, tout comme les conséquences désastreuses de cette politique sur la santé et la sécurité des personnes. Ni l'offre ni la consommation n'ont diminué et les organisations criminelles qui dominent ce marché sont plus puissantes que jamais.

La Commission ne se contente pas de comptabiliser les échecs. Elle documente surtout les expériences innovantes et leurs résultats positifs, diffuse ces informations et intervient auprès des autorités compétentes. Dans son dernier rapport, elle pose les jalons d'une régulation du marché des drogues qui passe par la légalisation de ces dernières.

Tout comme d'autres produits potentiellement dangereux les aliments, les produits chimiques, le tabac par exemple - qui ne sont pas interdits mais réglementés, les drogues doivent faire l'objet d'une régulation. A ne pas confondre avec une libéralisation, puisque cette régulation implique des règles strictes aussi bien pour la production que pour l'offre et la consommation. A l'appui de ses propositions, la Commission présente les expériences en cours en Uruguay, en Bolivie, en Nouvelle-Zélande, au Colorado, en Californie et au Massachusetts notamment.

La Commission ne propose pas un modèle standard applicable partout. Elle conçoit la régulation comme un processus par étapes tenant compte des caractéristiques locales et des besoins spécifiques des collectivités concernées. Pour la Commission, la prudence est de mise: il s'agit de tester des modèles de régulation et d'en évaluer les résultats puis de corriger les erreurs éventuelles. Et surtout l'élaboration d'une régulation se doit d'être participative, incluant toutes les personnes et les groupes concernés, cultivateurs locaux comme

consommateurs.

A l'illusion d'une société sans drogues et aux rodomontades des va-t-en-guerre du tout répressif, la Commission oppose une gestion des risques modulée selon la nature des drogues. Cette gestion permettrait de sauver des vies – actuellement 250 millions de consommateurs sont livrés à un marché clandestin ne garantissant pas la qualité des produits – et d'affaiblir le crime organisé qui, dans plusieurs pays, corrompt les institutions démocratiques.

Encore faudra-t-il que la communauté internationale

révise les traités actuels de contrôle des drogues. Leur mise en œuvre engloutit des moyens financiers considérables et se révèle incapable d'atteindre leurs objectifs de santé et de bienêtre de l'humanité. Et ces traités limitent la possibilité pour les Etats de substituer la régulation à la répression.

Forces aériennes: l'arbre qui cache la forêt

Les avions de combat ne sont qu'un élément d'un système complexe

Adrien Fontanellaz - 03 octobre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33772

Les avions de combat symbolisent le plus souvent ce qu'est une force aérienne. Il est donc naturel que le débat politique tende à se focaliser sur ces appareils (voir aussi DP 2204, 2207). Or ceux-ci seraient totalement inutiles sans l'existence d'une vaste et complexe infrastructure qui conditionne leur emploi.

Malgré les performances de leurs propres instruments, ces jets ne peuvent intervenir efficacement sans le soutien d'un réseau de surveillance au sol, composé de radars - que peuvent compléter des stations d'écoutes électroniques. Ces radars surveillent en permanence l'espace aérien et sont reliés à des postes de commandement qui en retour quident et coordonnent l'action des moyens de combat. Dans le même temps, une infrastructure spécifique de communication et de

transmission de données relie l'ensemble de ces éléments.

La présence en l'air de chasseurs étant de facto limitée, des moyens antiaériens terrestres aux caractéristiques diverses sont aussi nécessaires pour assurer de manière permanente la protection de secteurs spécifiques. Ces moyens complètent l'action des avions de combat, mais ne sauraient se substituer à eux - ils ne jouent pas de rôle dans le cas de missions de police aérienne, par exemple.

L'argument générique consistant à opposer un système d'arme à un autre n'a donc guère de sens, d'autant qu'en cas de conflit combiner les deux systèmes démultiplie leur efficacité respective.

Par ailleurs, le «système force aérienne» se complexifie

quand, outre les missions visant au contrôle de l'espace aérien national, il doit pouvoir soutenir des opérations offensives. Certains de ses composants, comme les radars ainsi que les centres de guerre électronique ou de commandement peuvent à leur tour être aéroportés afin d'augmenter leurs capacités de détection ou encore diminuer leur yulnérabilité.

Enfin, la plupart des forces aériennes mettent également des capacités de transport aérien à disposition des forces terrestres ou des autorités civiles.

Le facteur humain

Les avions de combat modernes sont de véritables concentrés de technologie et s'avèrent de ce fait extrêmement complexes. Il n'est donc guère surprenant que leur engagement nécessite un déploiement intensif en ressources humaines. Pour des chasseurs contemporains, une heure de vol exige 15 heures de maintenance, voire 50 heures dans le cas du F-35. Cette maintenance ne peut être menée que par des personnels très qualifiés et bénéficiant d'infrastructures et d'équipements adéquats.

L'entretien d'un avion de combat inclut plusieurs types d'opérations dont certaines se traduisent par une immobilisation de longue durée, ce qui rend extrêmement compliquée la gestion du parc. Il est par exemple possible de cumuler un nombre d'heures de vol extrêmement élevé sur des périodes de temps réduites, mais au prix d'une baisse ultérieure du nombre d'avions disponibles.

Le fait que les pilotes doivent non seulement maîtriser la complexité inhérente à leurs appareils, mais aussi celle des missions qu'ils peuvent être amenés à conduire, rend impossible de réduire leur temps de vol en deçà d'un certain seuil, raison pour laquelle le standard minimum édicté par l'Otan s'élève à 180 heures de vol par année. La polyvalence accrue des avions de combat de dernière génération, dont les systèmes permettent de conduire des missions très différentes, de la reconnaissance au combat aérien en passant par le

bombardement, fait qu'il devient de plus en plus difficile pour un pilote de maîtriser l'ensemble des capacités de sa machine. Une conséquence prévisible devient alors une spécialisation des pilotes, avec pour corollaire une augmentation de leur nombre et, par conséquent, celle du nombre d'heures de vol par appareil, à moins d'accroître la taille de la flotte.

L'existence d'une aviation militaire implique donc un très grand nombre de personnels très qualifiés ayant bénéficié de formations souvent inexistantes dans le monde civil. Elles doivent être prodiguées à grands frais par l'institution militaire ellemême. Si certaines de ces formations sont externalisées ou mutualisées à des fins d'économies, d'autres doivent rester strictement nationales, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité opérationnelle.

Il en résulte là aussi la nécessité de disposer de nombre d'infrastructures d'instruction, ainsi que des équipements et des personnels associés. Ces équipements doivent souvent être conçus sur mesure et peuvent s'avérer eux aussi coûteux, ce d'autant plus qu'ils gagnent en sophistication au fur et à mesure que les avions et équipements de première ligne se complexifient.

Moins d'avions ne réduisent pas automatiquement les

coûts

L'existence de ce «système force aérienne» amène à relativiser dans une certaine mesure le débat traditionnel sur le nombre d'appareils de combat à acquérir - chaque parti prônant son effectif fétiche. En effet, une réduction de la taille de la flotte ne se traduit pas par une diminution proportionnelle du système qui permet son action. Les besoins en infrastructures restent ainsi sur bien des points similaires que ce soit pour une flotte de 12, 30 ou 40 chasseurs.

Cette dynamique des rendements décroissants a pour effet que, passé un certain seuil, une force aérienne peut devenir à la fois coûteuse dans l'absolu et incapable de remplir ses missions de défense de l'espace aérien – et ce pour une économie financière toute relative.

De plus, le système préexistant joue un rôle majeur dans le choix des nouveaux appareils de combat. Il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles des compétiteurs potentiels comme les <u>Su-35 russes</u> ou encore <u>les</u> <u>IF-17 chinois</u> se trouvent exclus d'entrée de jeu. Outre des aspects politiques évidents, l'équipement embarqué et la philosophie de conception de ces appareils ne sont que très peu compatibles avec l'infrastructure de soutien actuelle, et l'adaptation de cette dernière serait longue et extrêmement coûteuse.

Recettes publicitaires et démocratie: ce qu'en dit la Comco

Quand le droit de la concurrence ignore le droit à la diversité et à la qualité de l'information

Ada Amsellem - 06 octobre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/33782

Alors que le débat sur le maintien d'une pluralité dans les médias émerge enfin, l'actualité de l'éditeur Tamedia interpelle: restructurations dans les journaux de son portefeuille d'un côté, rachat d'entreprises du marché publicitaire d'un autre. En août 2018, la Commission de la concurrence (Comco) a, après un examen approfondi, donné son feu vert au rachat de Goldbach TV par Tamedia. La fusion des deux groupes intervient guelgues mois seulement après que l'éditeur zurichois a acquis la majorité de la société Neo Advertising, active dans l'affichage publicitaire en Suisse.

Évoquant un risque de position dominante sur le marché, la Comco avait d'abord annoncé dans un rapport intermédiaire publié le 25 juin 2018 que le rachat ne pouvait être autorisé parce qu'il entraînerait la création d'une «domination collective» avec le groupe Admeira. Mandatés par Tamedia, deux professeurs en économie de l'Université de Fribourg ont entrepris de critiquer la décision provisoire et recommandé de consentir à la transaction. En l'espèce, l'expertise des professeurs s'est appuyée sur l'analogie de ce rachat avec la constitution d'Admeira, autorisée par la Comco en décembre 2015. Pour Tamedia, cette opération

est surtout un moyen pour déployer son activité sur le marché publicitaire et s'armer contre la <u>pression publicitaire</u> <u>des Gafa</u> (Google, Amazon, Facebook, Apple).

C'est une fois l'expertise jointe au dossier d'examen que la Comco a autorisé le rachat, finalement jugé compatible avec le maintien d'une concurrence efficace. En revanche, la question des implications démocratiques, bien qu'il «existe certes des indices» que cette concentration permette de «créer ou renforcer une position dominante sur les marchés des lecteurs» a été éludée. La Comco clôt en effet sa décision du 16 août en se déchargeant de la responsabilité de contrôler des «aspects touchant à la politique des médias, comme la diversité *médiatique*» pour limiter sa compétence aux «aspects purement concurrentiels» selon le droit des cartels.

Dès l'annonce du rachat, les syndicats de l'édition ont dénoncé une position trop laxiste de la Comco, cette dernière ayant aussi dans la foulée avalisé la création d'une entreprise commune entre NZZ Verlag et AZ Medien.

Au dire des syndicats, cette concentration entraîne un appauvrissement de l'offre d'information. Syndicom et Impressum déplorent que la Comco n'examine pas les implications politiques de cette concentration, et la vice-présidente de Syndicom estime qu'elle représente un risque pour la diversité des médias et des opinions. Cette diversité de l'offre médiatique serait, selon le professeur Mark Eisenegger «un préalable indispensable au bon fonctionnement de la démocratie suisse, où le peuple est régulièrement appelé aux urnes».

Pour autant, si l'emprise des Gafa sur les sources d'information s'avère problématique pour leur fiabilité, l'enchevêtrement des branches publicitaire et médiatique doit alerter pour les mêmes raisons. En vases communicants, discours et pratiques de l'information et de la publicité tendent à se chevaucher au point qu'il devient difficile pour le lecteur de les distinguer. On peut lire, par exemple, dans un manifeste contre les restrictions publicitaires de la faîtière Publicité Suisse un discours emprunté à l'éthique journalistique. Celle-ci prétend que la publicité «est un guide précieux qui aide le public à trouver son chemin dans un monde qui devient de plus en plus complexe». Dans les journaux, la publicité se fait publireportage, contenu sponsorisé et autres

partenariats commerciaux.
Bien que l'éditeur zurichois proclame sa totale transparence dans cette distinction, le Conseil de presse émet un autre avis à ce sujet en 2016 (consid. 4). Ce dernier estime que le but de ces formats publicitaires est «justement de se rapprocher au plus près des formes du journalisme afin de renforcer la crédibilité du message aux yeux du lecteur/consommateur».

La confusion entre vocation publicitaire et contenu informatif s'illustre encore par l'apparition récente des sondages de satisfaction au bas des articles. Pour Tamedia, il s'agit là d'améliorer l'interactivité avec le public: «Le lectorat ne constitue pas seulement un public cible et un groupe d'utilisateurs, il est aussi pourvoyeur de sujets et une caisse de résonance.» Selon un expert de la branche, tout l'enjeu pour l'avenir des deux éditeurs et publicitaires suisses, réside dans la maîtrise d'un biq data capable d'anticiper les désirs du consommateur.

A l'instar des nombreuses restructurations et autres décisions de licenciements entreprises par Tamedia, la pluralité de l'offre d'information se trouve au cœur de l'actualité. Début 2017, l'éditeur avait décidé de regrouper les contenus suprarégionaux de ses quotidiens. Les opérations se poursuivent encore lorsqu'en juillet 2018, un mouvement de grève s'oppose à la suppression du Matin papier, aux centralisations et suppressions de rédactions intervenues en chaîne au sein du groupe.

Quels que soient les efforts déployés pour maintenir la qualité des journaux, la déchéance de l'information médiatique est sur toutes les lèvres. Certains s'étonnent de la <u>résignation</u> de l'opinion publique ou appellent à l'<u>urgence</u> de la situation. D'autres soutiennent qu'à l'ère numérique, «les incitations à produire une information de qualité n'existent plus»: on assisterait à l'avènement d'une société de «mésinformation». Y contribuent des phénomènes

comme le *«biais de confirmation»*, qui consiste à n'être exposé qu'à des informations que l'on s'attend à lire et qui confirment nos idées préconçues. Si les <u>Gafa sont les principaux accusés</u>, les éditeurs reconvertis en publicitaires semblent suivre, *a fortiori*, la même tendance.

Peut-on encore espérer qu'à l'avenir la formation d'opinions politiques s'appuie sur des contenus pensés pour susciter une réflexion critique plutôt qu'orientés pour plaire? L'histoire ne dit pas où commencent les usages publicitaires et cesse l'éthique journalistique.

La concentration aux mains d'une même entreprise de médias papiers et numériques et de publicité télévisée et par affichage a donc été jugée compatible avec la concurrence par la Comco. Mais cette concentration est-elle pour autant compatible avec la pluralité d'informations garante de notre démocratie? Voilà une question qui visiblement ne préoccupe pas la Comco.

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Sainte-Croix et ses musées

<u>Marie-Thérèse</u> est au nombre des lectrices et lecteurs qui ont immédiatement identifié notre «petite ville dans la montagne» (<u>DP 2217</u>). Celle-ci compte <u>deux musées</u> qui montrent non seulement ces poupées articulées qui jouent de la musique et qu'on appelle des automates, mais aussi des androïdes contemporains signés <u>François Junod</u>. Sainte-Croix se bat pour trouver deux millions afin

de racheter le Musée Baud sis à L'Auberson, et rassembler toute cette collection extraordinaire. | Charlotte Robert

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

Incitations douces

https://www.letemps.ch/economie/richard-thaler-depensera-million-dollars-facon-plus-irrationnelle https://dievolkswirtschaft.ch/fr/priorites/leconomie-comportementale-de-la-tete-au-coeurfr/

http://ses.ens-lyon.fr/articles/leconomie-comportementale-nouvelle-approche-des-comportements-individuel s-et-des-phenomenes-sociaux

https://www.24heures.ch/vaud-regions/Les-CFF-epargnent-a-80-viperes-les-nuisances-de-leurs-travaux-/story /17074861

https://dievolkswirtschaft.ch/content/uploads/2018/09/06_Scheidegger_FR.pdf

https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2018/09/naru-cavassini-drummond-10-2018fr/

http://www.oecd.org/gov/regulatory-policy/behavioural-insights.htm

https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2018/09/holenstein-koeng-osuna-10-2018fr/

https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2018/09/interview-10-2018fr/

https://dievolkswirtschaft.ch/fr/2015/07/2015-08-09-thielemann-franz/

https://www.iconomix.ch/fr/blog/blog-dossier-fr/b002/

https://www.iconomix.ch/fr/blog/article/279-roestigraben-info-ou-intox/

Drogues: l'action publique confrontée à la réalité

https://www.whitehouse.gov/briefings-statements/remarks-president-trump-global-call-action-world-drug-problem-event/

https://usun.state.gov/remarks/8629

http://www.globalcommissionondrugs.org/reports/regulation-the-responsible-control-of-drugs/

http://www.globalcommissionondrugs.org/about-usmission-and-history/

Forces aériennes: l'arbre qui cache la forêt

https://www.domainepublic.ch/articles/33137

https://www.domainepublic.ch/articles/33266

https://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_de_d%C3%A9tection_et_de_commandement_a%C3%A9roport %C3%A9

http://www.defense-aerospace.com/articles-view/feature/5/179243/navair-projects-f_35-to-need-50-mainten ance-hours-per-flight-hour.html

http://psk.blog.24heures.ch/tag/su-35

https://www.airforce-technology.com/projects/fc1xiaolongjf17thund/

Recettes publicitaires et démocratie: ce qu'en dit la Comco

https://www.lematin.ch/economie/manif-diversite-medias/story/27752117

https://www.weko.admin.ch/weko/fr/home/actualites/communiques-de-presse/nsb-news.msg-id-71835.html

http://www.bilan.ch/entreprises/tamedia-concretise-projet-de-prise-de-controle-neo-advertising

https://www.letemps.ch/economie/menace-fusion-entre-tamedia-goldbach

http://www3.unifr.ch/ses/web2015/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=479&cntnt01origid=257&cntnt01returnid=257&slang=fr

https://rtsr.ch/a_la_une/admeira-la-nouvelle-societe-de-commercialisation-regroupant-ringier-la-ssr-et-swiss com/

https://www.letemps.ch/economie/tamedia-goldbach-officialisent-mariage

https://www.weko.admin.ch/weko/fr/home/actualites/communiques-de-presse/nsb-news.msg-id-71835.html

https://www.swissinfo.ch/fre/les-syndicats-demandent-une-comco-plus-offensive/44329928

https://www.lematin.ch/economie/feu-vert-rachat-goldbach-tamedia/story/15580641

https://www.swissinfo.ch/fre/democratiedirecte/apr%C3%A8s-la-mort-de-l-hebdo_-les-m%C3%A9dias-d-information-sont-l-%C3%A9lixir-de-vie-de-la-d%C3%A9mocratie/42897250

http://archives.publicitesuisse.ch/site_2012/wp-content/uploads/2012/11/ps_stop_interdictions_pub1.pdf https://www.letemps.ch/partenariats

 $https://www.tamedia.ch/tl_files/content/Group/Investor\%20Relations/Franzoesisch/Tamedia_QR_2017_FR_web_Einzelseiten.pdf$

https://presserat.ch/complaints/couplage-de-contenu-rdactionnel-et-de-publicit-sparation-information-publicit/

https://docplayer.fr/79415172-Rapport-qualite-la-qualite-dans-les-medias-de-tamedia-auteur-res-strehle.html https://www.letemps.ch/economie/goldbach-rachat-arme-tamedia-bataille-numerique

https://www.latribune.fr/technos-medias/informatique/gafa-la-bataille-de-l-intelligence-artificielle-fait-rage-5 91641.html

https://www.letemps.ch/suisse/tribune-geneve-tamedia-ecarte-redacteur-chef-frondeur

https://www.tdg.ch/suisse/tamedia-regroupe-redactions/story/10718091

https://www.rts.ch/info/suisse/9693492-les-journaux-de-tamedia-24-heures-le-matin-et-la-tdg-amaigris-par-la-greve.html

https://www.letemps.ch/economie/2017/08/23/journalisme-regroupe-journaux-romands-lausanne

http://www.mediateur.tamedia.ch/2017/08/29/presse-lemanique-le-temps-des-regroupements/

https://www.letemps.ch/opinions/diversite-mediatique-lurgence-dun-debat

https://www.tdg.ch/signatures/reflexions/Vers-une-societe-de-misinformation/story/27275353

https://www.pourlascience.fr/sd/sociologie/il-faut-reguler-le-marche-de-linformation-sur-internet-9502.php

Expresso

https://www.domainepublic.ch/articles/33632#comment-14946

https://www.domainepublic.ch/articles/33632

https://www.musees.ch/

https://www.youtube.com/watch?v=ivIHcHwR6b0